jets à la place de ceux qui sont coupés, quelques rejetons paraissaient au pied des souches, ou ferait passer dans la coupe un troupeau de bétail dans le courant de l'année pour brouter ces brins afin d'en accélérer la destruction.

Dans certaines localités on abandonne aux ouvriers les 2/3 du produit en nature de l'éclaircie; dans d'autres, on les paie à raison de 2 fr. 50 cent. par cent de fagots; le mieux est de les payer à l'hectare ou à l'arpent, car dans ce dernier cas seulement ils ne sont pas intéressés à couper trop de bois, ou, ce qui est encore plus grave, à couper les plus beaux brins.

Le menu bois produit par les éclaircies sert au chauffage, à cuire de la chaux, etc. On y trouve de petits échalas et de la fascine pour les clôtures. Le produit net moyen dans les taillis de 10 ans est de 50 francs par hectare.

Exemples. — Bois de Charrette (Saône-et-Loire), bois de la Garenne, commune de Saint-Maurice-sur-Vingeanne (Côte-d'Or). Le taillis avait été éclairci à l'âge de 10 ans; exploité en 1828, à l'âge de 20 ans, il a produit 225 stères de bois de charbon par hectare et a été vendu 1160 francs aussi par hectare; les taillis semblables non éclaircis se vendaient à la même époque un peu moins de 900 francs l'hectare.

On *éclaircit une seule fois* les taillis qui sont destinés à être exploités à l'âge de 20 ou 25 ans. Cette méthode, l'un des fondemens de l'économie forestière moderne, n'est pas encore introduite dans les forêts éloignées des lieux de consommation, dans lesquelles les menus bois n'ont presque aucune valeur; mais il suffirait que les produits de l'éclaircie remboursassent les frais pour qu'il y ait une grande amélioration dans les produits futurs; il y aurait même là création d'un produit actuel, puisqu'on emploierait à salarier les ouvriers des bois destinés à pourrir sur place.

§ VI. — Du nettoiement des taillis suivant la méthode anglaise.

On *nettoie* ordinairement les taillis dans l'espace de temps qui s'écoule entre la 5e et la 10e année de leur âge; mais les plus habiles forestiers pratiquent cette opération dès la 2e année après la coupe. On prend le soin de répartir les jets de taillis qui doivent rester, à des distances à peu près égales entre elles, sur tout le pourtour de la souche. Il ne faut conserver en définitive sur aucune souche, à moins qu'elle ne soit très-grosse ou qu'elle ne se trouve dans les parties dégarnies de la forêt, plus de 8 à 10 rejetons, mais; dans le premier nettoiement on laisse un nombre de brins plus considérable. Il faut éviter avec adresse d'offenser le pied des brins restans. Quelques forestiers pensent que le nettoiement ne doit pas comprendre l'élagage des branches de taillis, mais c'est une erreur; car sa valeur dépend de la hauteur et de la belle conservation des brins.

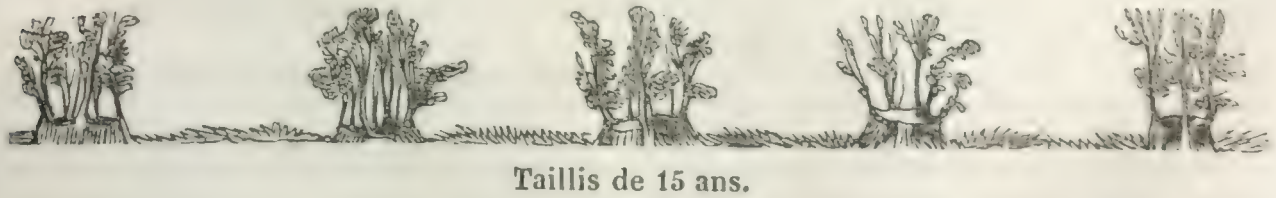
Ayant éclairci dès la 2e année et élagué pendant la 4e et la 5e, aucune autre opération n'est nécessaire avant la 10e année, époque de l'enlèvement des brins qui étaient laissés comme pour sucer la tige principale. La difficulté consiste à savoir *combien la souche peut porter de jets;* il faut remarquer que plus ils deviennent forts, plus ils exigent de nourriture, et que d'un autre côté il est facile d'en restreindre le nombre au besoin.

Il est absolument nécessaire que les taillis *croissent serrés* pour empêcher l'évaporation de l'humidité, aliment des plantes, pour faire croître les tiges plus droites et plus élevées, et pour étouffer les bourgeons qui sortent du collet de la souche des brins coupés au pied.

Ce procédé est susceptible d'être employé très-avantageusement dans un bois taillis qui a été négligé jusqu'à l'âge de 13 à 15 ans; car, en le traitant ensuite suivant cette méthode, les rejets font plus de progrès en un an qu'ils n'en faisaient auparavant dans l'espace de 3 ans. Le produit du second nettoiement donne un petit revenu, et la dépense de celui qui s'exécute à l'âge de 2 ou 3 ans est très-peu considérable, car un ouvrier élague environ 1000 souches par semaine.

Pour éviter que le pied des brins que l'on a retranchés ne pousse d'autres jets, un forestier anglais a imaginé d'enlever avec ces brins le lambeau d'écorce avec lequel ils sont adhérens. C'est un moyen sûr de limiter le nombre des tiges et par conséquent de leur donner plus de force.

Fig. 119.



Taillis de 15 ans.

Fig. 120.



Taillis de 20 ans.